

Le uest

Novembre 2023-NO 153 La revue des Saint-Rochois (es)

PROCHAINE RENCONTRE DU CONSEIL MUNICIPAL



**Mardi 5 décembre 2023
et 19 décembre 2023
à 20 h, au 270, Route 125**



Pierre Mercier, maire

Conseillers :

Siège 1 : Luc Duval

Siège 2 : Charles Smith

Siège 3 : Josianne Chayer

Siège 4 : Francis Mercier

Siège 5 : Sylvain Lafortune

Siège 6 : Jean Bélanger

Sherron Kollar,

Directrice générale

et greffière-trésorière poste 7550

Gaétan Hudon,

Inspecteur municipal, poste 7551

inspecteur@saint-roch-ouest.ca



municipalité de

SAINT-ROCH-OUEST

L'agriculture, c'est dans notre nature

MAIRIE

270, Route 125, Saint-Roch-Ouest
(Québec) J0K 3H0

T 450-588-6060 **F** 579-795-0358

www.saint-roch-ouest.ca • info@saint-roch-ouest.ca

HORAIRE

Mardi, Mercredi & Jeudi • 8 h 30 à 16 h 30



Depuis 1921

• Mot du Maire •

Bonjour, chers amis St-Rochois(es),

Mois de novembre... une autre année qui finira bientôt! Nous avons commencé à travailler sur le **budget 2024**, qui sera adopté lors de l'assemblée spéciale du budget qui aura lieu le **mardi 19 décembre** prochain, à 20 h, à la Mairie.

De même, je vous rappelle également, que si vous avez des **demandes spéciales** à faire, concernant le budget, **vous avez encore jusqu'au 5 décembre, avant 16 h 30, pour nous les faire parvenir.**

D'ailleurs, nous désirons vous rappeler que si vous avez des questions, des préoccupations ou autres, vous avez toujours l'opportunité de nous les faire connaître lors des rencontres municipales qui se tiennent, en règle générale, le premier mardi de chaque mois à 20 h (vérifiez le calendrier 2024 pour connaître les dates). Les sessions se tiennent au 270, Route 125.

Par ailleurs, pour tout problème urgent, qui ne concerne pas le 911, et qui survient en dehors des heures d'ouverture du bureau municipal (8 h 30 à 16 h 30 les mardis, mercredis et jeudis), vous pouvez contacter les conseillers aux numéros suivants:

Maire Pierre Mercier 514-983-1093

Conseiller #1 Luc Duval 514-594-8014

Conseiller #2 Charles Smith 514-573-9444

Conseillère #3 Josianne Chayer 514-796-2732

Conseiller #4 Francis Mercier 514-823-4269

Conseiller #5 Sylvain Lafortune 514-945-9800

Conseiller #6 Jean Bélanger 514-232-7151

De plus, pour donner suite au sondage sur les loisirs, sports et culture, le résultat nous a indiqué une égalité entre les deux municipalités. Ainsi, le Conseil a tranché et a choisi l'entente la plus avantageux pour les citoyens. Nous sommes heureux de vous informer que nous avons renouvelé l'entente avec la Municipalité de Saint-Esprit. L'entente sera établie pour une durée initiale d'un an, L'entente se renouvellera automatiquement par la suite par périodes successives d'un an (1).

Vous pouvez voir les résultats complets dans la revue.

En terminant, je vous invite en cette période des fêtes à illuminer notre belle municipalité afin de finir l'année tout en lumières et en beauté.

Pierre Mercier, Maire



• Table des matières •

Mot du maire	2
Table des matières • Collectes	3
Résumé des délibérations du conseil municipal	4 à 6
Résultat du sondage concernant les loisirs, les sports et la culture	7
Avis public - Centre d'urgence 911 • Rencontre conseil municipal • Budget	8-9
Communiqué de presse • Association campagne: Les comités des usagers partout au Québec	10
Communiqué de presse • Augmentation des infections respiratoire chez les enfants	11
Eh oui! Les punaises de lit voyagent aussi	12
Efficacité énergétique et radon	13
L'automne est arrivé, les rongeurs aussi!	14
Café des aînés • SHESOSE	15
FADOQ St-Esprit	16
Fabrique St-Esprit	17
Bibliothèque Alice-Parizeau	18-19
Communiqué de presse • Guignolée	20
Guignolée 2023	21
La grande semaine des tout-petits	22
CAB • Dîner de Noël	23
Marché de Noël	24

Les collectifs 2023

Novembre 2023

21 	28 	
---	---	--

Décembre 2023

05  	12 	19 
---	---	---

*En ce temps des Fêtes,
offrez la sécurité
en cadeau!*

OPÉRATION RUBAN ROUGE

*Prévoyez un
retour tout en **sobriété.***

madd⁺   
madd.ca

Au volant, pas d'alcool, pas de drogues, pas de victimes.

RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE D'AJOURNEMENT TENUE LE 17 OCTOBRE 2023

ENTENTE INTERMUNICIPALE DE LOISIRS, SPORT ET CULTURE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Roch-Ouest a fait un sondage auprès des citoyens et citoyennes pour avoir leurs opinions sur l'entente concernant les loisirs, sports et culture;

CONSIDÉRANT les réponses à la question pour savoir avec quelles municipalités nous devrions signer la prochaine entente, le résultat est arrivé à égalité;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a décidé de prendre la plus avantageuse pour les familles;

EN CONSÉQUENCE, Il est résolu de renouveler l'entente intermunicipale de Loisirs Sport et Culture avec la municipalité de Saint-Esprit.

TRAVAUX DE RÉPARATION SUR LE CHEMIN DU RUISSEAU ST-JEAN

CONSIDÉRANT QUE le responsable de la voirie, nous informe que l'accotement en face du 750, chemin du Ruisseau St-Jean est rendu dangereux et doit être réparé le plus rapidement possible;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à contacter l'entreprise Latendresse Asphalté Inc. pour leur demander de réparer l'accotement dans les plus brefs délais.

RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 7 NOVEMBRE 2023

ADOPTION DE LA POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Roch-Ouest (ci-après la « Municipalité ») est un organisme public assujéti à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, RLRQ c. A -2.1 (ci-après la « Loi sur l'accès »);

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité s'engage à protéger les renseignements personnels qu'elle collecte et traite dans le cadre de ses activités dans le respect des lois et règlements applicables;

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'accès prévoit qu'un organisme public, incluant un organisme municipal, doit se doter d'une politique de confidentialité s'il collecte des renseignements personnels par un moyen technologique;

EN CONSÉQUENCE, Il est résolu à l'unanimité d'adopter la politique de confidentialité.

ADOPTION DE LA POLITIQUE ADMINISTRATIVE CONCERNANT LES RÈGLES DE GOUVERNANCE EN MATIÈRE DE PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Roch-Ouest (ci-après la « Municipalité ») est un organisme public assujéti à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, RLRQ c. A -2.1 (ci-après la « Loi sur l'accès »);

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité s'engage à protéger les renseignements personnels qu'elle collecte et traite dans le cadre de ses activités dans le respect des lois et règlements applicables;_

CONSIDÉRANT qu'en 2022, la Municipalité employait, en moyenne, 50 salariés ou moins, et qu'elle n'est donc pas assujettie à l'obligation de constituer un comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels conformément au Règlement excluant certains organismes publics de l'obligation de former un comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu d'adopter la politique administrative concernant les règles de gouvernance en matière de protection des renseignements personnels de la municipalité de Saint-Roch-Ouest.

ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À LA FOURNITURE DE SERVICES EN MATIÈRE DE PROTECTION INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE par entente, le service d'incendie de la ville de Saint-Lin-Laurentides offre ses services en matière de sécurité incendie à la municipalité de Saint-Roch-Ouest depuis 2010;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Roch-Ouest a récemment discuté avec la Ville de Saint-Lin-Laurentides en lien avec le renouvellement de l'entente intermunicipale concernant les services en matière de protection incendie;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité d'accepter la nouvelle entente soumise par la Ville de Saint-Lin-Laurentides, pour une période initiale de 3 ans à compter du 1er janvier 2024;

CERTIFICAT DE PAIEMENT -LATENDRESSE ASPHALTE INC.

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution no 102-2023 le conseil a octroyé un contrat pour des travaux ponctuels de réfection de pavage et d'un changement de ponceau sur une partie du chemin du Ruisseau St-Jean et de la Route 125;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu d'autoriser le paiement à l'entrepreneur Latendresse Asphalte inc. selon le certificat de paiement final déposé par M. Patrick Charron, ingénieur.

AUTORISATION DE PAIEMENT-ISOMAX CONSEIL

Il est résolu d'autoriser le paiement de la facture 23-010 SRO à Isomax Conseil pour la préparation des plans et devis, pour le projet du chemin du Ruisseau St-Jean, ainsi que pour la surveillance des travaux.

PROGRAMME DE TRAVAUX TECQ 2019-2023

Il est résolu d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à signer les documents relatifs à la programmation de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec pour les années 2019-2023 et de mandater, le bureau de nos vérificateurs, DCA, COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ INC., pour compléter notre reddition compte pour les travaux qui ont été effectués dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023.

DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ

Tel que prévu par la Loi la directrice générale et greffière-trésorière soumet au conseil la liste des personnes endettées envers la municipalité, dix (10) matricules sont à surveiller concernant les taxes municipales.

ADOPTION DU CALENDRIER DE LA MUNICIPALITÉ INDIQUANT LES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2024

Il est résolu d'adopter le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour 2024, Ces séances se tiendront le mardi et débuteront à 20 h au 270, Route 125 à Saint-Roch-Ouest.

ADOPTION DU CALENDRIER INDIQUANT LES VACANCES ET CONGÉS POUR L'ANNÉE 2024

Il est résolu d'adopter le calendrier indiquant les vacances et congés pour l'année 2024.

FERMETURE DE LA MAIRIE POUR LE TEMPS DES FÊTES

Il est résolu d'autoriser la fermeture de la mairie pendant la période des fêtes, soit du 22 décembre 2023 au 8 janvier 2024 inclusivement.

FOURNISSEUR INTERNET

CONSIDÉRANT QUE pour le service d'internet la municipalité est desservie par le centre de services scolaire des samares;

CONSIDÉRANT QU'à compté du 1er janvier 2024 ce fournisseur ne sera plus en mesure de nous fournir l'internet;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu d'accepter l'offre de Montcalm Télécom et Fibres Optiques (MTFO) pour la fourniture d'internet haute vitesse pour la mairie de Saint-Roch-Ouest.

ACHAT POUR LE CENTRE MULTIFONCTIONNEL

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à acheter 30 chaises pliantes pour la salle du centre multifonctionnel.

RÉSOLUTION POUR LE SOUPER DE NOËL

Il est résolu de payer le repas aux employés municipaux ainsi qu'aux conjoints de ceux-ci, au maire et aux conseillers (ère).

GALA DES LAURIERS D'OR

Il est résolu à l'unanimité de faire l'achat de d'un (1) billet pour le gala des Lauriers d'Or.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE-FADOQ ST-ROCH-DE-L'ACHIGAN

Il est résolu d'autoriser une contribution financière au montant de 200 \$ pour l'organisation de diverses activités pour la FADOQ de Saint-Roch-de-l'Achigan.

MODIFICATION RÉSOLUTION 180-2023-ENTENTE INTERMUNICIPALE DE LOISIRS, SPORT ET CULTURE

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest désire modifier la durée de l'entente de la résolution 180-2023 concernant les Loisirs Sport et Culture avec la municipalité de Saint-Esprit;

Il est résolu de modifier la durée de l'entente pour 1 an, soit pour la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024, en prévoyant l'indexation annuelle selon les mêmes termes que le précédent contrat. L'entente se renouvellera automatiquement par la suite par périodes successives d'un an (1), à moins que l'une des municipalités parties à l'entente n'informe par courrier recommandé (ou certifié) l'autre municipalité de son intention d'y mettre fin.

RÉSULTAT DU SONDAGE SUR L'ENTENTE CONCERNANT LES LOISIRS, LES SPORTS ET LA CULTURE

24 réponses ont été reçues.

QUESTION 1. Combien de personnes habitent dans votre résidence :

0 À 6 ANS	2
7 À 12 ANS	18
13 À 17 ANS	5
18 À 29 ANS	6
30 À 44 ANS	16
45 À 59 ANS	12
60 À 79 ANS	13
80 ANS ET +	1

QUESTION 2. Quelle est la meilleure façon de vous informer sur les activités et événements?

Revue Municipale	19
Site internet	5
Courriel	11

QUESTION 3. Participez-vous aux loisirs et/ou événements avec la Municipalité de Saint-Esprit?

Oui **13** Non **11**

QUESTION 4. Participez-vous aux loisirs et/ou événements avec la Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan ?

Oui **13** Non **11**

QUESTION 5. Si non, qu'est-ce qui fait en sorte que vous n'êtes pas attirés par les loisirs et/ou les événements ? (2 réponses)

Manque de monde, de participation et par conséquent d'ambiance **0**

Manque d'originalité dans la programmation **2**

Manque de diversité (pas assez de choix d'activités à y faire) **2**

Peu d'intérêt en général pour ce qui se passe dans les petites localités **0**

Programmation trop familiale **0**

Programmation pas assez familiale **0**

Rien en particulier, je ne m'intéresse pas aux événements municipaux **3**

Autres **6**

QUESTION 6. Vers quelles municipalités voisines êtes-vous le plus portés à aller pour les activités de loisirs et/ou événements?

Saint-Esprit	6
Saint-Roch-de-l'Achigan	13
Autres	8

QUESTION 7. Fréquentez-vous la Bibliothèque de Saint-Esprit?

Oui, régulièrement **3**

Oui, quelques fois dans l'année **4**

Oui, quelques fois au cours des dernières années **3**

Jamais ou presque, mais ça pourrait m'intéresser si j'avais plus d'information **3**

Jamais ou presque, mais ça pourrait m'intéresser si le lieu était amélioré **1**

Jamais, je ne suis pas un client potentiel de la bibliothèque **9**

QUESTION 8. Vos enfants fréquentent-ils le camp de jour de Saint-Esprit?

Oui **1** Non **9** Ne s'applique pas **14**

QUESTION 9. Vos enfants fréquentent-ils le camp de jour de Saint-Roch-de-l'Achigan?

Oui **2** Non **8** Ne s'applique pas **14**

QUESTION 10. Avez-vous déjà reçu un remboursement pour les subventions des loisirs (sportifs et culturels) pour vos enfants.

Oui **12** Non **12**

QUESTION 11. L'offre reçue de la Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan pour les loisirs, sports et culture, ne prévoit pas de subventions pour les loisirs, sports et culture, mais vous permet d'accéder aux infrastructures, aux services de loisirs et de culture, et ainsi d'avoir les services du camp de jour et de la bibliothèque au même coût que les citoyens de Saint-Roch-de-l'Achigan.

Cela aura-t-il un impact pour vous s'il n'y a plus de subventions pour les loisirs, sports et culture? Oui **8** Non **16**

QUESTION 12. En général, avec quelles municipalités vous aimeriez que la Municipalité de Saint-Roch-Ouest signe une entente pour les loisirs, sports et culture?

Municipalité de Saint-Esprit **10**

Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan **11**

Une ou l'autre **3**

Merci d'avoir répondu au sondage!

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-OUEST

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Que :

En date du 7 novembre 2023, lors de la séance régulière, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 149-2023, modifiant le règlement 117-2016 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des Centres d'urgence 9-1-1.

Le règlement est disponible au bureau de la soussignée, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières de bureau.

DONNÉ À Saint-Roch-Ouest, ce 14e jour du mois de novembre 2023.

Sherron Kollar, Directrice générale et greffière-trésorière

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-OUEST

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Que :

Lors de la séance ordinaire tenue le 7 novembre 2023, le conseil de la municipalité de Saint-Roch-Ouest a adopté le calendrier des séances du conseil pour l'année 2024, conformément à l'article 148 du Code municipal. Voici les dates, les séances se tiendront les mardis et débuteront à 20 h.

- 9 janvier
- 6 février
- 5 mars
- 2 avril
- 7 mai
- 4 juin
- 2 juillet
- 6 août
- 3 septembre
- 1er octobre
- 5 novembre
- 3 décembre

Séance extraordinaire « BUDGET », le mardi 17 décembre 2024.

Les séances auront lieu à la mairie, au 270, Route 125.

DONNÉ À Saint-Roch-Ouest, Ce 14e jour du mois de novembre 2023.

Sherron Kollar, Directrice générale et greffière-trésorière

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-OUEST

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Adoption du budget 2024 et du programme triennal d'immobilisations

2024-2025-2026

AVIS PUBLIC est donné, conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1), que le budget pour l'année 2024 ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2024-2025-2026 seront présentés pour adoption lors de la séance extraordinaire « BUDGET » du conseil municipal qui se tiendra le mardi 19 décembre 2023 à 20 heures.

Les délibérations du conseil municipal et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget ainsi que sur le programme triennal d'immobilisations.

À cet égard, toute personne peut transmettre ses questions par écrit à la Municipalité, au plus tard le 5 décembre 2023, avant 16 h 30, par l'un des moyens de communication suivants :

- Par courriel, à l'adresse électronique info@saint-roch-ouest.ca en indiquant « Question ou commentaire relatif au budget 2024 » dans l'objet du message;
- Par lettre adressée au 270, Route 125, Saint-Roch-Ouest (Québec) J0K 3H0 ou déposée dans la boîte aux lettres située devant la mairie située à l'adresse mentionnée précédemment en indiquant « Question ou commentaire relatif au budget 2024 » sur l'enveloppe.

DONNÉ À Saint-Roch-Ouest, Ce 14e jour du mois de novembre 2023.

Sherron Kollar, Directrice générale et greffière-trésorière

La Direction du CISSS de Lanaudière s'associe à nouveau à la campagne *Les comités des usagers partout au Québec : C'est gagnant!*

Joliette, le 13 novembre 2023 - La Direction du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière, en collaboration avec le comité des usagers du centre intégré (CUCI) et les 5 comités des usagers du CISSS, est heureuse de s'associer à nouveau à la campagne de promotion des droits des usagers à l'occasion de la Semaine des droits des usagers, qui se déroule du 12 au 18 novembre 2023.

Sous le thème *Les comités des usagers partout au Québec : C'est gagnant!*, cette campagne vise à rappeler les droits reconnus par la Loi aux usagers du réseau de la santé et des services sociaux du Québec.

« L'une des missions principales du comité des usagers est de renseigner ces derniers sur leurs droits et leurs obligations. C'est pourquoi, en collaboration avec le CISSS, nous remettons de l'avant nos outils promotionnels de ces droits dans le but de mieux les faire connaître et d'accompagner les usagers de notre réseau dans la défense de leurs droits », souligne Yves Lapensée, président du CUCI.

« Dans le cadre de la campagne des 12 droits des usagers, nous tenons à souligner le travail et l'implication des comités des usagers du CISSS de Lanaudière. Grâce à leurs initiatives et à leurs actions auprès des usagers, ils contribuent activement à l'amélioration de la qualité des soins et des services offerts, et ce, dans un intérêt collectif. Étant la voix des usagers, leur rôle est capital », mentionne Philippe Ethier, président-directeur général par intérim du CISSS de Lanaudière.

Afin de promouvoir cette campagne, il y aura notamment une publicité numérique et radiophonique ainsi que la distribution de cartons publicitaires dans l'ensemble de la région de Lanaudière. Les 12 droits des usagers sont également disponibles et expliqués sur le site Web www.iletait12droits.ca.

Quels sont les droits des usagers?

1. Droit à l'information
2. Droit aux services
3. Droit de choisir son professionnel ou l'établissement
4. Droit de recevoir les soins que requiert son état
5. Droit de consentir à des soins ou de les refuser
6. Droit de participer aux décisions
7. Droit d'être accompagné, d'être assisté et d'être représenté
8. Droit à l'hébergement
9. Droit de recevoir des services en anglais
10. Droit d'accès à son dossier d'utilisateur
11. Droit à la confidentialité de son dossier d'utilisateur
12. Droit de porter plainte

Pour en savoir davantage sur vos droits, pour joindre le CUCI ou pour vous impliquer, consultez le site Web du CISSS à l'adresse www.ciiss-lanaudiere.gouv.qc.ca, section *Votre CISSS/Comités des usagers*, ou composez sans frais le 1 833 649-5733.

- 30 -

Augmentation des infections respiratoires chez les enfants : comment prévenir les virus

Joliette, le 30 octobre 2023 - Avec l'arrivée de l'automne, nous remarquons une augmentation des cas de virus et d'infections respiratoires dans la région. À cet effet, le Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière (CISSS) souhaite sensibiliser la population et fournir aux parents les informations nécessaires pour mieux comprendre et gérer les problèmes de santé liés aux virus chez leurs enfants.

La prévention : un allié pour la santé

La prévention des infections respiratoires chez les enfants est importante. Certaines infections peuvent être traitées de la maison, comme le rhume, la [grippe](#) et la [gastro](#) et des mesures simples, mais efficaces peuvent contribuer à réduire le risque de propagation de ces virus.

- Effectuez les techniques d'hygiène nasale régulièrement afin d'éviter l'accumulation de sécrétions chez votre enfant et de réduire ainsi les risques de complications, telles que les otites;
- [Lavez régulièrement vos mains](#) et celles de vos enfants, pendant au moins 20 secondes, avec de l'eau et du savon ou avec une solution hydroalcoolique. Apprenez également à vos enfants comment bien se laver les mains;
- Vérifiez que le carnet de vaccination de votre enfant est à jour;
- Restez à la maison si vous ou votre enfant faites de la fièvre;
- Privilégiez le port du masque en cas de toux, de mal de gorge et de congestion nasale.

Les autres options que l'urgence

Rappelons qu'en tout temps, si vous avez des questions en lien avec l'état de santé de votre enfant, mais que celui-ci ne demande pas une consultation en urgence, vous pouvez joindre Info-Santé en composant le 811, option 1. Une ligne prioritaire y est disponible pour les enfants âgés de 0 à 17 ans. Si Info-Santé confirme que votre enfant nécessite une consultation, vous serez transféré vers une centrale téléphonique qui vous guidera vers les bonnes ressources.

Si votre enfant est suivi par un médecin de famille, vous pouvez communiquer avec lui afin d'obtenir un rendez-vous. Vous pouvez aussi prendre rendez-vous en ligne sur Rendez-vous santé Québec (RVSQ).

Pour les parents dont l'enfant n'a pas accès à un médecin de famille, nous vous invitons à contacter le Guichet d'accès à la première ligne (GAP) en composant le 811, option 3. Les équipes de ce service dédié aux patients orphelins vont évaluer la situation de votre enfant et au besoin, ils vous accompagneront afin de trouver une consultation médicale.

Vous pouvez également consulter votre pharmacien afin d'obtenir des conseils. Il pourra vous proposer des solutions afin de réduire les symptômes et d'améliorer le confort de votre enfant pendant la période de guérison. Il vous donnera des conseils appropriés et adaptés à l'état de votre enfant.

Puisque ce ne sont pas toutes les situations qui requièrent une consultation médicale, nous vous invitons à consulter le feuillet [Quand consulter à l'urgence?](#) Vous y trouverez des conseils afin d'améliorer le confort de votre enfant durant la période de guérison.

260, rue Lavaltrie Sud
Joliette (Québec) J6E 5X7
Téléphone : 450 759-1157
www.santelanaudiere.qc.ca

- 30 -

Source : Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière
Renseignements : Pascale Lamy
Directrice des communications et des relations publiques
Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière
pascale.lamy@ssss.gouv.qc.ca



Eh oui! Les punaises de lit voyagent aussi... ne les ramenez pas dans vos bagages!

La couverture médiatique rapporte actuellement une prolifération de punaises de lit en France. Mais il est important de garder en tête qu'aucun pays n'est épargné! Les punaises de lit peuvent se dissimuler dans les bagages, les vêtements et autres effets personnels, et s'inviter chez n'importe qui. Peu importe votre destination de voyage, ici comme à l'étranger, il faut prendre des précautions pour ne pas les ramener à la maison.

À votre arrivée à destination, **inspectez votre chambre** :

- **Ne déposez pas vos bagages sur le plancher ni sur le lit** : rangez-les dans le bain ou sur un support à bagages que vous aurez inspecté avant.
- **Vérifiez le lit** : le matelas, les fermetures à glissière, les coutures, le capitonnage, derrière et autour des oreillers et de la tête de lit.
- Vérifiez les meubles et les murs, derrière les cadres et les miroirs ainsi qu'autour des moulures et des encadrements de fenêtres.
- Regardez les prises électriques, les interrupteurs et les téléphones ainsi que les tapis.
- Si vous observez des traces de punaises de lit, avertissez immédiatement la réception et exigez une autre chambre ou changez d'hôtel.

Que chercher? Cherchez des signes d'infestation comme des points noirs ou bruns (sang séché ou excréments), des points blancs (œufs, difficiles à voir) ou des punaises de lit vivantes ou mortes. Elles peuvent mesurer jusqu'à 10 mm (0,40 po). De brunâtre, elles prennent une teinte rouge sang foncée une fois nourries.

Au retour :

- Avant de rentrer vos bagages, déposez-les sur une surface dure.
- Lavez tous vos vêtements et les articles en tissu à l'eau chaude, que vous les ayez portés ou non, et chauffez les articles non lavables dans la sècheuse à la température la plus élevée possible pendant 30 minutes.
- Passez l'aspirateur dans vos valises et jetez immédiatement le sac de l'aspirateur dans un sac de plastique bien fermé. Nettoyez les brosses et les accessoires d'aspirateur utilisés.

De plus, consultez les conseils aux voyageurs et avertissements sur Voyage.gc.ca pour de l'information à propos des risques pour la santé et la sécurité liés à votre destination.

LE GAZ **RADON**
EST L'UNE DES PRINCIPALES
CAUSES DE CANCER DU POUMON.

Le seul moyen de connaître la
concentration de radon dans votre
maison est d'effectuer un TEST.

Efficacité énergétique et radon : soyez au fait des risques



Saviez-vous que les rénovations énergétiques peuvent accroître les concentrations de radon dans les maisons?

Le radon est un gaz radioactif qui provient de la dégradation de l'uranium dans le sol et la roche. Dans l'air intérieur, il peut s'accumuler à des concentrations élevées qui présentent un risque de développer un cancer de poumon.

Au Canada, il y a une volonté d'améliorer l'efficacité énergétique des maisons. La rénovation énergétique des maisons existantes et l'amélioration de l'efficacité énergétique des nouvelles constructions se traduisent par une diminution de la consommation d'énergie, ce qui réduit le coût du chauffage et de la climatisation des maisons et les effets des changements climatiques. Les travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique et de rénovation énergétique comprennent l'accroissement de l'étanchéité à l'air, le scellement des fissures et des ouvertures, le remplacement des fenêtres et des portes, et l'ajout d'une isolation.

Les bâtiments étanches à l'air réduisent la perte d'énergie, **mais ils peuvent aussi affecter la qualité de l'air intérieur**. Les rénovations énergétiques peuvent réduire le renouvellement de l'air et accroître les concentrations de radon sans qu'on le veuille. Des recherches ont fait ressortir des liens entre les programmes d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments et l'augmentation de l'exposition au radon.

Comment réduire les concentrations de radon ?

Parmi les façons les plus courantes de réduire les concentrations de radon dans les bâtiments existants, notons :

- l'installation d'un système d'atténuation du radon (p. ex. système de dépressurisation active du sol);
- le scellement des points d'entrée du radon dans les fondations;
- la ventilation au moyen d'un système équilibré de ventilation à récupération de chaleur et d'énergie.

Toutes les maisons **doivent faire l'objet de tests**. Si votre test de mesure du radon donne un résultat supérieur à la ligne directrice de 200 Bq/m³, Santé Canada recommande d'embaucher un professionnel pour vous aider à trouver la meilleure façon de réduire la concentration de radon dans votre maison.

Pour en apprendre davantage, consultez Radon et rénovations énergétiques ou écoutez le balado de Canadiens en santé pour comprendre le lien direct entre l'efficacité énergétique, les changements climatiques et le radon.



L'automne est arrivé, les rongeurs aussi !

Saviez-vous que les souris peuvent se faufiler dans des fissures qui ont à peine la taille d'une pièce de dix cents, tandis que les rats peuvent passer à travers un trou de la grosseur d'une pièce de vingt-cinq cents?

Entendez-vous la nuit des bruits dans les murs qui ressemblent à des trottements ou à des grattements ? Et le matin, vous arrive-t-il de trouver des objets rongés et mordillés ou des emballages d'aliments endommagés? Si la réponse est oui, il est possible qu'une infestation de rats ou de souris en soit la cause. La présence d'excréments et d'urine, de trous dans les fondations, ainsi que d'empreintes sur les surfaces poussiéreuses sont aussi des signes d'infestation.

En plus de causer des dommages matériels, les rats et les souris peuvent transmettre des maladies. Par exemple, la souris sylvestre peut être porteuse d'un **hantavirus**, qui entraîne une maladie pulmonaire rare mais grave appelée syndrome pulmonaire à hantavirus (SPH).

Comment s'en débarrasser ? L'élimination des rats et des souris passe avant tout par la **prévention**.

La première intervention consiste à éliminer les points d'entrée faciles :

- Installez des coupe-froid en métal sous les portes et calfeutrez les fenêtres.
- Colmatez les fissures dans les fondations.
- Couvrez les conduits de ventilation de la sècheuse, les événements de l'entretoit et les avancées du toit d'un fin grillage métallique.

Rendez votre maison moins attrayante pour les rongeurs :

- Désencombrez le garage pour éviter que les rongeurs fassent des nids.
- Mettez vos déchets dans des contenants dotés d'un couvercle qui ferme hermétiquement.
- Ne jetez pas de déchets gras ou huileux, d'œufs ou de produits laitiers dans le bac de compostage.
- Gardez votre cuisine propre. Entrez les aliments secs et la nourriture sèche pour les animaux de compagnie dans des contenants en métal ou en verre.

Interventions physiques possibles :

Le choix de la méthode dépend de l'espèce de rongeurs qui pose problème. Par exemple, les pièges conçus pour les rats ne conviennent pas à la capture des souris.

En présence de rats ou de souris dans la maison, deux solutions possibles s'offrent à vous : **les pièges**, comme celles à ressort ou électroniques et **les produits (pesticides)** comme les appâts ou les poisons. **Si vous décidez d'utiliser un pesticide pour régler votre problème d'infestation, lisez d'abord l'étiquette afin de choisir le produit approprié à l'organisme nuisible ciblé. Suivez attentivement toutes les directives et les mises en garde qui figurent sur l'étiquette et vérifiez toujours que le numéro d'homologation du produit antiparasitaire y apparaît afin de vous assurer qu'il est approuvé par Santé Canada.** Consultez la section **Utilisation sécuritaire des pesticides** pour obtenir de plus amples renseignements.

N'hésitez pas à **signaler à Santé Canada** toute réaction indésirable liée à l'utilisation d'un pesticide.

CAFÉ DES AÎNÉS • SHESOSE



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT



Municipalité
amie des aînés



VENEZ JASER AVEC NOS AÎNÉS

(Animation, partage, accueil de ressources, musique, chant, danse)

PROCHAINS THÈMES DE DISCUSSION

- OCTOBRE : L'immigration au village
NOVEMBRE : J'améliore ma condition physique
DÉCEMBRE : Je me prépare à fêter

QUAND : TOUS LES JEUDIS
HEURE : DE 13 H À 16 H
OÙ : À LA MAIRIE (21 rue Principale)

Activité gratuite,
ouverte à tous!

Shesose

Prochaine conférence.

Exceptionnellement, notre conférence de novembre se tiendra le 3^e vendredi, soit le **17 novembre**, au sous-sol de notre église à 19 h 30. Notre conférencier invité abordera un sujet très actuel en nous entretenant sur **les piliers du jardinage comestible**. C'est M. Guillaume Pelland qui sera parmi nous pour traiter de ce sujet. Nous vous attendons en grand nombre. C'est **gratuit** pour les **membres** et **5 \$** pour les **invités**.

CLUB FADOQ SAINT-ESPRIT

Hommages à nos membres de 80 ans et plus, **merci** de votre présence à cette belle journée reconnaissance!

● ACTIVITÉS ●

au 21 rue Principale à Saint-Esprit

Tous les mardis de 13 h à 16 h 15

Beaucoup de plaisir,
d'éclats de rire et
merci à toutes et tous de participer
à la continuité de nos activités.

12 décembre : Dîner de Noël et
fermeture pour la période des Fêtes

16 janvier : Dîner d'ouverture et
activités

13 février : St-Valentin

Mars-avril : Dîner de cabane à sucre

7 mai 2024 : Assemblée générale
et fermeture pour la saison estivale

Bonne fête pour les personnes nées
en novembre et décembre prochain.
Des bisous virtuels à vous!

Prompte guérison à nos membres
affectés par la maladie.

Vives sympathies à celles et ceux
qui ont perdu un être cher.
Nos pensées vont vers vous.

Francine Vendette



Conseil 2023-2024

Francine Vendette,
présidente et secrétaire 450-559-6240

Louise Lespérance,
vice-présidente 450-839-3416

Francine Héту, trésorière 450-839-6708

Nicole Guillemette, administratrice

Bertrand Riopel, administrateur

COMITÉ DE BÉNÉVOLES

Louise Sigouin et Michel Lachance

Suivez-nous sur Facebook :
FADOQ Saint-Esprit

@ : clubfadoq.saint.esprit@gmail.com

MOT DE NOTRE ÉGLISE

La contribution volontaire Vous avez tous reçu récemment une lettre vous invitant à verser votre contribution 2023 pour notre église. Plusieurs ont déjà commencé à répondre à notre demande. Nous les remercions. Nous vous rappelons que l'an dernier, nous avons recueilli plus de 26 000 \$, un beau montant en dépit de la hausse de l'inflation. Nous avons même dépassé l'objectif qui était de 24 000 \$. Nous espérons la même générosité cette année. Notre église, notre fierté!

Quelques informations nécessaires pour cette année. Pour obtenir un reçu pour fin d'impôt en 2023, votre versement doit être fait avant le 26 décembre.

Pour ceux qui veulent payer par virement Interac, il est préférable d'utiliser la nouvelle adresse internet : fabriquesaintesprit@gmail.com. Le nouveau fournisseur en télécommunication sera Vidéotron à partir du 30 novembre 2023. Intermonde cesse ses activités à Saint-Esprit, n'ayant plus suffisamment d'abonnés.

Notre église : un lieu attrayant pour vivre le deuil d'un proche Depuis que la Fabrique a pris la décision d'enlever 8 rangées de bancs, l'arrière de l'église offre un grand espace pour vivre le deuil d'un proche. En effet, le lieu est devenu tout à fait approprié pour exposer le corps ou les cendres d'un(e) défunt(e) et permettre à la famille de recevoir les condoléances de la population, avant les funérailles. Pour toutes informations, veuillez communiquer avec le presbytère au 450-839-2573.

Nouvelles précisions concernant Le jardin des cendres Depuis quelques mois, la Fabrique vous a fait part d'informations concernant l'instauration d'un Jardin des cendres dans notre cimetière. Une nouvelle précision s'ajoute. Initialement, on vous avait annoncé que ces terrains vendus avec la pierre tombale pouvaient accueillir 4 urnes; il pourra désormais en accueillir cinq.

Avent 2023

L'Avent 2023 débutera dans notre église, lors de la célébration du 3 décembre 2023. Le thème qui nous guidera dans notre préparation à Noël sera «Viens Seigneur, Montre-nous ton visage»

L'Avent se veut un temps propice pour contempler la patience infinie de Dieu envers son peuple au cours des siècles. C'est pourquoi l'Église nous invite à ajuster notre attente à celle de Dieu. Le regard tourné vers le Christ, nous découvrirons le vrai visage de son Père et notre identité profonde d'enfants bien aimés.

Ce thème général sera subdivisé en 4 sous-thèmes correspondants à chacun des dimanches de l'Avent.

1^{er} dimanche : son visage nous sauve.

2^e dimanche : son visage nous console.

3^e dimanche : son visage rayonne de joie : Célébration du pardon.

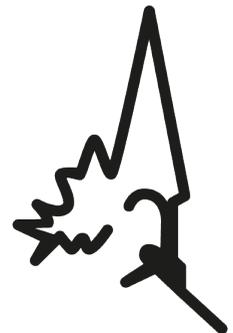
4^e dimanche : son visage rend toutes choses possibles.

Horaire des célébrations pour le temps des Fêtes

- 24 décembre : Célébration de Noël à 21 h
- 25 décembre : aucune célébration
- 31 décembre : Célébration du 1^{er} de l'An : 9 h
- 1^{er} janvier 2024 : aucune célébration

Sainte-Julienne

- 24 décembre : Célébration de la Nativité : 17 h et minut



BIBLIOTHÈQUE ALICE-PARIZEAU



Heures d'ouverture

Mardi	9 h	à 17 h 30
Mercredi	12 h 30	à 17 h 30
Judi	12 h 30	à 17 h 30
Vendredi	12 h 30	à 19 h
Samedi	10 h	à 14 h

CENTRE DE RECYCLAGE.

Nous avons installé, dans l'entrée de la bibliothèque, un centre de recyclage où vous pouvez déposer vos vieilles piles, vos crayons et marqueurs qui n'écrivent plus, vos attaches à pain et vos bouchons de liège. Nous prenons aussi les cartouches d'encre à imprimante.

LA BIBLIOTHÈQUE C'EST :

- **GRATUIT** pour tous les citoyens de Saint-Esprit et Saint-Roch-Ouest
- Jusqu'à **5 livres/documents** pour **3 semaines**, renouvelables
- L'**accès** à des albums, BD, romans, documentaires, biographies et revues
- L'accès **WI-FI** gratuit
- L'accès au site **biblietcie.ca**
- Une multitude d'autres services à découvrir
- **BIENVENUE AUX NOUVEAUX RÉSIDENTS**

Heure du conte

À la bibliothèque de Saint-Esprit, le dimanche **10 décembre** de 13 h 30 à 15 h 30

Venez écouter un conte animé, suivi d'un bricolage. Une petite collation sera servie. Bienvenue à tous!

Réservation requise (places limitées à 30 enfants). Veuillez appeler à la bibliothèque pour réserver votre place (**450-831-2274**). Vous pouvez laisser un message nous indiquant combien d'enfants seront présents et leurs âges. Les collations et le matériel nécessaire pour les bricolages sont prévus pour un maximum de 30 enfants. Les enfants de 6 ans et moins doivent être accompagnés.

CLUB DE LECTURE pour adultes



Tous les 3^e mercredi du mois.

Notre thème du mois: **Beautés désespérées!**
Si cela vous intéresse, contactez la bibliothèque (**450-831-2274**) pour avoir toutes les informations.

Prochaine rencontre le mercredi **15 novembre** 2023 à 19 h.



Nos coordonnées



45 des Écoles, Saint-Esprit, J0K 2L0 / biblio125@reseaubibliocqlm.qc.ca / 450-831-2274

Diane Lamarre et les bénévoles de la Bibliothèque Alice-Parizeau

ACCÈS À VOTRE BIBLIOTHÈQUE PAR INTERNET

Vous désirez renouveler vos emprunts?

Vous désirez connaître l'échéance et les titres de votre dernier emprunt de livres?

Vous désirez réserver certains titres qui sont à la bibliothèque ou en faire venir d'une autre bibliothèque?

Vous désirez faire des recherches sur certains titres et sujets?

Vous désirez emprunter des revues, des livres numériques en français ou en anglais, avoir accès à des jeux en ligne... Rien de plus facile... Visitez le site internet de notre réseau, il a beaucoup à vous offrir. La navigation est facile et conviviale. D'un seul clic, l'utilisateur a accès à son dossier d'abonné, au catalogue, aux nombreuses ressources électroniques et même aux livres numériques.

Pour y accéder : biblietcie.ca

Quand on vous le demande, votre numéro d'utilisateur correspond au numéro inscrit sur votre carte zébrée. Vous devez donc être inscrit à la bibliothèque, où on vous donnera aussi votre mot de passe. Si vous rencontrez des difficultés, contactez-nous, il nous fera plaisir de vous aider.

Conte et bricolage d'Halloween à la bibliothèque Alice-Parizeau

Dimanche dernier, le 22 octobre, avait lieu notre heure du conte annuelle d'Halloween. Notre conteuse, Lise, a présenté le livre de Paul McCartney, « La boussole magique » devant un jeune public attentif. Puis place au bricolage avec la production de 2 décorations d'Halloween, suivi d'une collation de circonstance.

Belle ambiance malgré la pluie d'automne...





Pour diffusion immédiate

****Communiqué de presse****

La Guignolée 2023

St-Roch-de-L'Achigan, le 7 novembre 2023 – Le Comptoir Mini-Budget St-Roch-de-L'Achigan était ravi d'annoncer le lancement officiel de **La Guignolée 2023** qui sera un pilier de la générosité et de la solidarité pour notre communauté. Cette initiative, coordonnée par Comptoir Mini-Budget de St-Roch, rassemble les forces vives de la population et des entreprises locales pour aider ceux qui vivent des situations difficiles et de précarités au cours la période des fêtes.

Durant cette période de l'année où la solidarité et la générosité seront à l'honneur, nous invitons chacun d'entre vous à se joindre à nous pour faire une différence concrète dans nos communautés de St-Roch-de-L'Achigan et St-Roch-Ouest.

La Guignolée 2023 offre de multiples façons de s'impliquer : dons en argent, dons de nourriture non périssable, dons de produits sanitaires, ou encore en donnant de votre temps comme bénévole.

L'impact de la Guignolée de l'année dernière a été véritablement remarquable. Ensemble, faisons de la **Guignolée 2023**, un succès retentissant en se fixant l'objectif de dépasser le montant récolté en 2022 qui était de 13 000\$.

Rejoignez-nous dès à présent pour donner un sens à la magie de Noël et répandre la joie et l'espoir dans notre communauté. Faites un don, organisez une collecte dans votre entreprise, ou tout simplement offrez votre temps pour aider ceux qui en ont le plus besoin.

Pour plus d'informations sur la **Guignolée 2023** de St-Roch-de-L'Achigan, comment faire un don ou vous impliquer en tant que bénévole, veuillez nous contacter par courriel : comptoir.minibudget.stroch@hotmail.com

Contact :

Mme. Chantal Grenier

Coordonnatrice du Comptoir Mini-Budget

Texte et cell : 438-499-3107

Courriel : comptoir.minibudget.stroch@hotmail.com

La guignolée

La Société de Saint-Vincent de Paul

La Guignolée se tiendra le samedi 25 novembre 2023. Des bénévoles iront ramasser les denrées sur les perrons, sans sollicitation, entre 9 h 30 et 14 h. Les citoyens pourront contacter la SSVP lorsque leurs sacs bien identifiés seront prêts.

1484, rue Albert, Sainte-Julienne
450 831-8207

De plus, du 13 au 24 novembre, vous pouvez venir porter vos denrées directement à la mairie de Saint-Esprit (21 rue Principale) et nous les remettrons à la Société St-Vincent de Paul.

Vous pouvez également les apporter lors de votre visite au Marché de Noël de Saint-Esprit, le samedi 18 novembre prochain et vous obtiendrez un coupon afin de participer au tirage de plusieurs produits offerts par nos exposants.

Lundi 20 novembre
**Journée mondiale
de l'enfance**

Portez le
carré-doudou
en soutien aux
tout-petits et
leur famille



**LA GRANDE
SEMAINE DES
TOUT-PETITS**
grandesemaine.com

Collectif
petite
enfance

Dîner de Noël à la cabane à sucre

VENDREDI 8 DÉCEMBRE 2023

- À 11h, Au Sentier de l'Érable,
440 Rang Montcalm, Sainte-Julienne
- 35\$
- Buffet de Noël, musique et tirage
- **Inscription avant le lundi 24 novembre**
St-Calixte : 450-882-9234 (Claudette Tremblay)
St-Lin : 450-439-6574 (Lucie Marcoux)
St-Roch : 450-588-0518 (Denise Mailhot)
St-Esprit : 450-839-3118, poste 233 (Asaëlle L.A)

Cas tempête :

Si la commission scolaire ferme, l'activité sera reportée.

Dîner de Noël

Vendredi 8 décembre 2023
Inscription : Denise Mailhot
450-588-0518

Dîner de Noël

Vendredi 8 décembre 2023
Inscription : Denise Mailhot
450-588-0518

Dîner de Noël

Vendredi 8 décembre 2023
Inscription : Denise Mailhot
450-588-0518

Dîner de Noël

Vendredi 8 décembre 2023
Inscription : Denise Mailhot
450-588-0518

Dîner de Noël

Vendredi 8 décembre 2023
Inscription : Denise Mailhot
450-588-0518



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT

SAMEDI 18 NOVEMBRE
2023

10 H À 16 H

MARCHÉ DE NOËL
DE SAINT-ESPRIT
2023

**Au gymnase de l'école Dominique-Savio,
39 rue des Écoles, Saint-Esprit**

***Places de stationnement au Centre de formation en
santé des Samares (en face de l'école)**

PLUS DE 40 EXPOSANTS SUR PLACE!

UNE BELLE OCCASION DE FAIRE
VOTRE MAGASINAGE DES FÊTES!



Apportez une ou des denrées
non-périssables et obtenez un
coupon de tirage!

